



Brevet Professionnel

Diplôme de niveau 4
inscrit au RNCP
Formation Continue

Responsable d'Entreprise Hippique

 10 mois

 CFPPA Site des Vaseix

 Sessions régulières



Apprendre un métier

Objectifs

Piloter une entreprise hippique en vue d'une installation en agriculture ou d'un emploi qualifié au sein d'une structure équestre.

Obtenir la Capacité Professionnelle Agricole en vue d'une installation.

Personnes concernées

Salariés en démarche de reconversion professionnelle.

Professionnels du secteur équestre souhaitant développer des compétences.

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi.

Délais d'accès

Selon le résultat du positionnement.

Prérequis

Avoir plus de 18 ans .

Satisfaire aux tests de positionnement internes.

Le métier de responsable d'entreprise hippique

Il mène à :

- piloter une entreprise au quotidien
- mettre en marché des prestations
- organiser le travail
- gérer la cavalerie
- travailler et valoriser les équidés.

Avec cette formation vous pouvez devenir

Responsable d'entreprise hippique.

Des allègements de parcours sont possibles suivant les diplômes que vous avez déjà obtenus.

Toutes les informations se trouvent sur notre site internet :





Notre pédagogie

Modalités pédagogiques

Travaux pratiques au centre équestre des Vaseix et dans certains centres équestres partenaires (des déplacements sont donc nécessaires).

Formation en salle:

- Intervenants professionnels.

Validation et évaluation

Système d'évaluation par UC.

Possibilité de Validation des Acquis Académiques en fonction des diplômes obtenus antérieurement.

Chaque Capacité intégralement obtenue donnera lieu à la délivrance d'un certificat de **bloc de compétences inscrit au RNCP.**

Contenu de la formation

Durée totale diplôme : 966h

UNITÉS CAPITALISABLES GÉNÉRALES

Communication et expression - Mathématiques - Caractéristiques des équidés en lien avec leur valorisation - Enjeux de l'activité hippique (21h)
Informatique (20h)

UNITÉS CAPITALISABLES PROFESSIONNELLES

Diagnostic global de l'entreprise hippique (77h) Organisation des prestations et activités en lien avec les publics accueillis (35h)
Gestion du travail au sein de l'entreprise hippique dans le respect de la législation, de la santé et de la sécurité du travail (63h) Suivi administratif et gestion de l'entreprise hippique (126h)
Commercialiser les produits et prestations de l'entreprise hippique dans le cadre réglementaire (28h) Élaborer son projet professionnel (147h)

UNITÉS CAPITALISABLES TECHNIQUES

Assurer la conduite et l'entretien d'une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal (158h) Gérer le travail et la valorisation du cheval dans le respect de la réglementation, du bien-être animal, de la sécurité et de la santé au travail (179h)

UNITÉS CAPITALISABLES D'ADAPTATION RÉGIONALE À L'EMPLOI

Préparer et réaliser un projet d'animation ou de manifestation au sein d'une entreprise hippique (35h) Manipuler un jeune cheval en limitant le stress et en respectant le bien-être animal (70h)
Sensibilisation aux problématiques des enjeux numériques et des valeurs citoyennes (7h)

ALTERNANCE : 6 SEMAINES DE STAGE

Informations pratiques

Tarifs et chiffres clés

Les tarifs, taux de réussite, taux de satisfaction, taux d'insertion et les conditions générales de ventes sont disponibles sur notre site internet :

www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr

Frais pédagogiques, financement et rémunération

Il n'y a pas de frais pédagogiques.

Selon votre statut le coût de la formation peut être pris en charge par : le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, le CPF, sur fonds propres... et une rémunération peut vous être attribuée.

Une équipe spécialisée vous accompagnera dans vos démarches.

Et après la formation ?

Une fois le BP REH validé, plusieurs options s'ouvrent aux candidats

→ BP JEPS

Assurer le monitorat d'équitation au sein d'une structure équestre.

→ Stages de perfectionnement en production

Complément de formation composé d'UCARE en Centre ou en Formation Ouvertes A Distance (FOAD) ou de stages techniques.

Informations ? Conditions d'inscription ? Aide aux démarches ?

Contactez nos secrétaires pédagogiques :

05 55 48 44 30

cfppa.limoges@educagri.fr

Ou rendez-vous sur notre site internet :



Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.